

<http://pierrealainmillet.fr/Pour-une-relance-de-la-collecte>



Conseil municipal du 3 avril 2018

# Pour une relance de la collecte sélective dans la métropole de Lyon

- Interventions - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : mardi 3 avril 2018

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Ce rapport annuel du service public de la collecte et du traitement des déchets est toujours aussi utile pour connaître et évaluer une mission urbaine historique, car dès que les hommes se regroupent, des enjeux premiers apparaissent, dont l'eau et les déchets.**

La métropole de Lyon poursuit la politique construite par la communauté urbaine pour la réduction de la masse des déchets collectés, car on sait que nos poubelles se remplissent d'abord d'une part de déchets biodégradables, dont des déchets compostables facilement localement, des déchets qui se retrouvaient traditionnellement au jardin, et des déchets d'emballages, liés principalement à l'organisation de la distribution de marchandises, parfois vitales, et absolument nécessaires, parfois beaucoup moins, voire futiles...

C'est pour cela que nos objectifs de collecte sélective et de développement du compostage sont un enjeu public qui demandent notre attention. Or ce rapport fait apparaître, à l'échelle de la ville comme à l'échelle de la métropole une dégradation des résultats mesurés, avec une augmentation des volumes collectés et une baisse de la collecte sélective, le contraire de ce que nous voulons.

C'est pourquoi nous voulons affirmer à l'occasion de ce rapport qu'il faut une relance volontariste de la politique en faveur de la collecte sélective par la métropole de Lyon, avec deux objectifs nouveaux :

- ▶ d'abord la collecte de tous les plastiques, alors que pour l'instant, il faut expliquer aux habitants que le plastique avec bouchon comme une bouteille, est recyclable, alors que le plastique sans bouchon, comme un verre, ne l'est pas. Cela paraît simple, mais dans la pratique, c'est un véritable frein au renforcement du geste de tri. Or dans certaines agglomérations, tous les plastiques sont collectés. La communauté urbaine avait d'ailleurs fait une expérience sur Villeurbanne, malheureusement non concluante par impossibilité d'avoir une filière économique de valorisation. Nous ne pouvons en rester à cet échec, il faut rouvrir le dossier, affirmer l'objectif dans un délai raisonnable de collecter la totalité des plastiques, même si dans un premier temps, la filière de revalorisation de certains n'est pas encore opérationnelle. Cela permettrait de relancer une bataille publique forte et volontariste pour faire progresser nettement la collecte sélective.
- ▶ ensuite, il faut aussi faire un lien beaucoup plus étroit entre la collecte et la gestion des points de collecte. On sait que la métropole de Lyon a réorganisé profondément la collecte, avec la fin du fini-parti et un travail très important sur la collecte elle-même, les équipements, les circuits, l'implication des agents dans l'évaluation de la collecte... même si nous regrettons que cela se soit fait avec une réduction de la part de la régie publique. Mais la collecte ne peut pas être efficace si le point de collecte est mal géré. Dans l'habitat collectif, ils sont gérés par le syndic ou le bailleur. Dans la ville de Lyon, pour ce qu'on appelle le service complet, c'est la collecte qui se charge de la sortie et du rangement des bacs. On peut s'interroger sur les critères qui font qu'un quartier est pertinent pour la collecte sélective. De même, les silos enterrés sont une approche différente du point de collecte qui démontre son intérêt quand ils sont bien gérés. Mais il faut s'interroger sur le lien entre les acteurs de la collecte et les acteurs de la gestion du point de collecte. Aujourd'hui, en gros, ils ne se connaissent pas réellement, or leur coordination est un facteur important pour changer la perception de la collecte par les habitants.

Ces deux enjeux devraient permettre une forte relance du travail de sensibilisation, d'explications, de mobilisation, mais aussi de sanctions. C'est d'autant plus possible que la métropole vient d'annoncer une augmentation des budgets de la collecte qui peuvent y être consacrés. C'est le débat sur la TEOM, une taxe que tout le monde paie, donc un impôt que contestent les anti-impôts, comme le groupe Carrefour qui demande périodiquement au maire d'être exonéré, ou le collectif CANOL de citoyens très motivés pour mettre en cause des dépenses publiques, même si on ne les entend pas pour dénoncer l'évasion fiscale... Or, nous défendons le principe du financement par l'impôt de ce service public, et nous rejetons les propositions de faire payer l'utilisateur selon sa production de déchets. D'abord parce que les modes de vies sont révélateurs des inégalités sociales, y compris dans la production de

## **Pour une relance de la collecte sélective dans la métropole de Lyon**

---

déchets. Mais aussi parce-que tout le monde comprend bien que ce n'est pas si simple d'identifier le propriétaire d'un sac d'ordures, comme le montre une émission récente sur nos amis suisses, dont tout le monde dit qu'ils sont très propres et très citoyens dans la gestion de leurs déchets, mais dont certains viennent déverser leurs déchets de l'autre coté de la frontière pour éviter de payer de leur coté...

Oui, il faut une relance du service public des déchets, pour augmenter nettement la collecte sélective partout, et la métropole de Lyon peut en avoir les moyens, appuyés sur la TEOM.